

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

Lutte contre les cambriolages en Haute-Gironde Question écrite n° 8929

## Texte de la question

Mme Edwige Diaz appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur l'augmentation préoccupante des cas de cambriolages dans les communes rurales de Haute-Gironde, où les habitants comme les élus locaux dénoncent une insécurité grandissante. En 2023, la Gironde a enregistré 7 968 cambriolages, soit une hausse de 3,5 % par rapport à l'année précédente. Le taux atteint désormais 8,6 faits pour 1 000 logements, l'un des plus élevés de France. Ce phénomène ne concerne plus seulement les zones urbaines : il s'intensifie désormais dans les secteurs ruraux et périurbains, où les moyens de protection et d'intervention sont nettement plus faibles. Par exemple, à Moulis-en-Médoc, au moins vingt habitations ont été visitées durant l'été 2023 selon les forces de l'ordre. À Bazas et Podensac, les gendarmeries locales ont également constaté des séries d'intrusions similaires, souvent commises en pleine journée, sur des domiciles repérés à l'avance, parfois avec l'usage de produits chimiques destinés à forcer les serrures. À Canéjan, le Maire a été violemment agressé à son domicile dans la nuit du 27 au 28 avril 2024, aspergé de gaz lacrymogène par trois cambrioleurs cagoulés. Partant, le département comprend quatre villes figurant dans le classement des communes les plus cambriolées, à savoir Bègles, Eysines, Saint-Médard-en-Jalles et Pessac et la Gironde constitue l'un des départements les plus cambriolés de France, après Paris et les Bouches-du-Rhône. Face à cette situation, les élus locaux dénoncent une baisse des effectifs et un manque de moyens. La réponse ministérielle à la question écrite n° 41 de Mme la députée, publiée au Journal officiel le 10 décembre 2024, a confirmé que les effectifs de la gendarmerie départementale sont passés de 222 en 2017 à 150 en 2024. Ce recul massif de près d'un tiers s'est opéré sans rééquilibrage territorial en faveur des zones rurales. En parallèle, les maires de petites communes alertent sur leur incapacité à financer seuls l'installation de dispositifs de sécurité tels que la vidéoprotection, les systèmes d'alarme ou l'éclairage public renforcé. Les aides existantes sont trop peu accessibles, les démarches trop complexes et les moyens trop limités. Dans un contexte où le taux d'élucidation des cambriolages reste dramatiquement bas, ces territoires se sentent légitimement laissés pour compte. Aussi, elle lui demande quelles mesures concrètes et durables il entend mettre en œuvre pour renforcer la lutte contre les cambriolages dans le Nord-Gironde, tant en matière de renforcement des effectifs de gendarmerie que de soutien opérationnel et financier aux collectivités confrontées à cette insécurité croissante.

## Données clés

Auteur: Mme Edwige Diaz

Circonscription: Gironde (11e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 8929

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : <u>Intérieur</u>
Ministère attributaire : <u>Intérieur</u>

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 juillet 2025